

Communiqué de presse
Paris, le 26 mai 2021

12^{ème} édition de l'étude Randstad Employer Brand Research
**Un an après la crise, le salaire reste malgré tout
le principal critère d'attractivité d'un employeur
pour plus de 6 Français sur 10**

- Malgré la crise, le top 5 des critères de choix d'un employeur ne change pas en 2021
- Le salaire et l'ambiance de travail sont une priorité pour plus de 60% des Français
- La sécurité de l'emploi est un critère majeur pour 1 Français sur 2, contre 62% des européens
- La possibilité de télétravailler entre dans le top 10 des critères de choix d'un employeur et est plébiscitée par 4 Français sur 10.

L'étude Randstad *Employer Brand Research* analyse chaque année les critères d'attractivité des entreprises. Alors que la crise sanitaire a secoué le marché de l'emploi, on pouvait s'attendre à une évolution des attentes des Français à l'égard de leur employeur. L'édition 2021 de cette étude, menée après un an de gestion de l'épidémie, démontre que le top 5 des critères d'attractivité d'une entreprise n'a pas changé. Depuis 2014, c'est le salaire qui reste le principal levier de motivation des salariés (65%) devant l'ambiance de travail (63%) et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (58%). Alors qu'au niveau européen la sécurité de l'emploi est un critère plébiscité par 62% des sondés, elle passe, en France, de la quatrième à la cinquième place des attentes, citée par seulement un Français sur deux (52%). Ce résultat est à corréliser avec les mesures massives prises par le gouvernement pour préserver l'emploi et soutenir les entreprises.



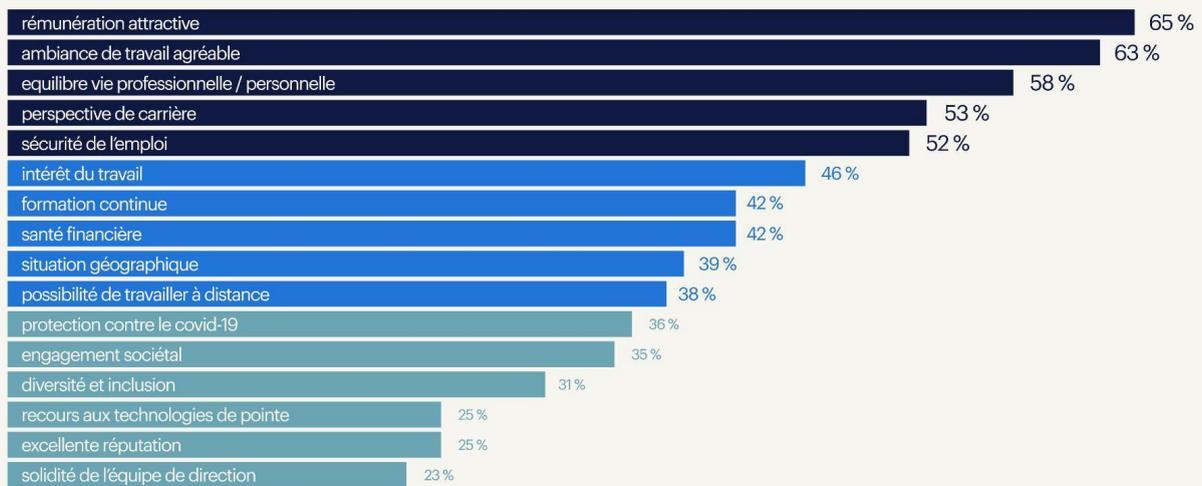
“La crise sanitaire et économique a bouleversé le fonctionnement des entreprises comme les habitudes des salariés et a créé de fortes perturbations sur le marché de l'emploi. Face à cette situation, les Français ont continué à accorder leur confiance à leur employeur, tant dans sa capacité à traverser la crise qu'à les protéger du risque de contamination. Aujourd'hui, l'activité repart dans la quasi-totalité des secteurs, les entreprises recrutent et leur marque employeur est un atout pour attirer et fidéliser les meilleurs profils. La rémunération, l'ambiance au sein de l'entreprise, l'équilibre des temps de vie sont des critères plébiscités par les Français dans le choix de leur employeur. Avec le retour progressif des collaborateurs en présentiel, les entreprises doivent se réinventer et être plus que jamais à l'écoute de leurs équipes qui ont su démontrer leur capacité à travailler en plus grande autonomie ”, analyse Frank Ribuot, Président du groupe Randstad en France.

Attractivité des entreprises : le niveau de salaire prime sur la sécurité de l'emploi

Malgré les bouleversements générés par la crise sanitaire sur le fonctionnement des entreprises et sur le marché de l'emploi, le top 5 des critères de choix d'un employeur reste inchangé. En priorité, plus de trois Français sur cinq (65%) décident de rejoindre une entreprise d'abord et avant tout pour le salaire.

L'ambiance de travail est le deuxième critère cité (63%), devant l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (58%) et les perspectives de carrière (53%).

les principaux critères de choix d'un employeur.



source : étude Randstad Employer Brand Research 2021 - France 

Les conséquences de la crise sur l'environnement économique auraient pu conduire les Français à accorder une priorité absolue à la sécurité de l'emploi. C'est finalement un critère toujours secondaire, classé en cinquième position par 52% des sondés et qui recule même d'une place par rapport à 2020 ! A noter qu'au niveau européen, ce critère figure à la troisième place des attentes, plébiscité par 62% des personnes sondées. Les mesures mises en œuvre par le gouvernement français pour soutenir les entreprises et préserver l'emploi ont porté leurs fruits. La logique du "quoi qu'il en coûte" a visiblement rassuré les Français sur la solidité des entreprises.

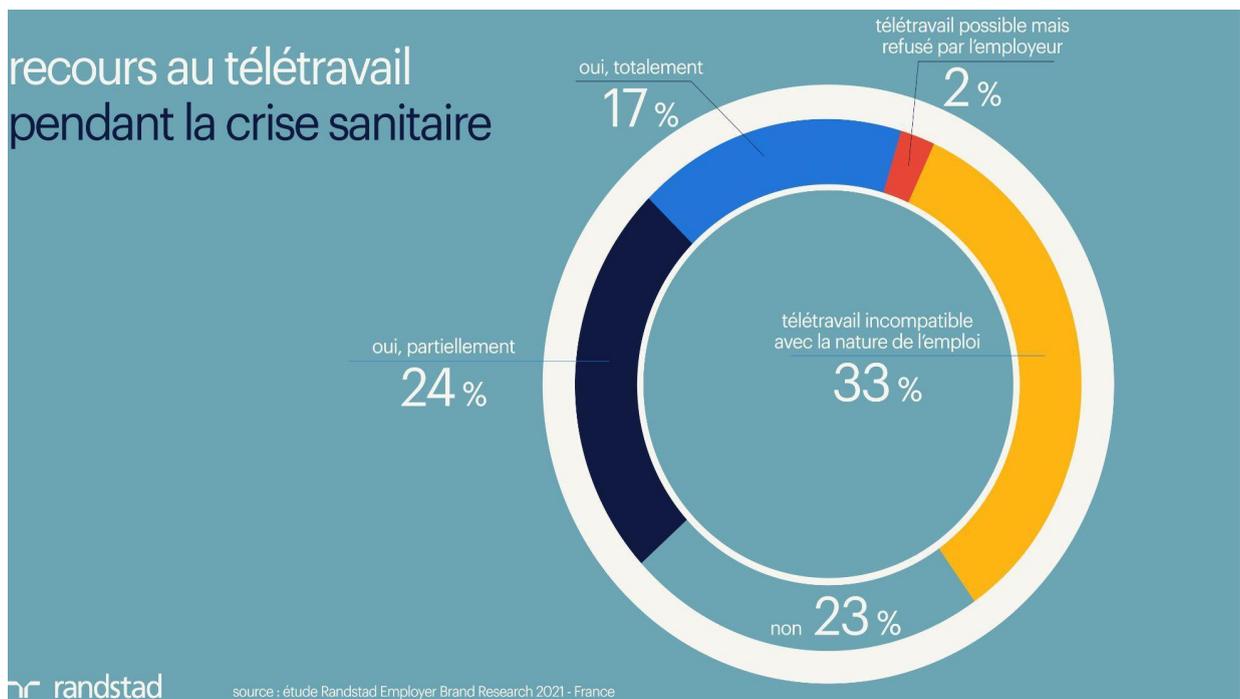
Les Français sont-ils inquiets à l'idée de travailler de nouveau en présentiel ? Ils sont au contraire plutôt confiants sur la capacité des entreprises à mettre en œuvre des protocoles sanitaires permettant d'offrir un environnement de travail sûr. Cette préoccupation n'est citée qu'en onzième position par un peu plus du tiers des sondés (36%).

4 Français sur 10 ont travaillé à distance pendant la crise sanitaire

Cette année, l'étude Randstad Employer Brand Research intègre une analyse de l'impact de la crise Covid sur les habitudes de travail. Cette période, caractérisée par la distanciation sociale, a notamment mis le télétravail sur le devant de la scène.

Parmi les critères de choix d'un employeur, la possibilité d'exercer ses fonctions en télétravail fait ainsi son entrée dans le top 10 des critères d'attractivité et est citée par deux Français sur cinq (38%).

Quatre Français sur dix (41%) interrogés déclarent travailler à distance, 17% à plein temps et 24% en alternance avec du présentiel. Pour un tiers du panel, le télétravail n'est pas compatible avec la nature de leur emploi. A noter que près d'un quart des sondés (23%) continuent à venir sur leur lieu de travail.



Les employeurs ont globalement joué le jeu du travail à distance. A peine 2% des Français déclarent que leur employeur a explicitement interdit le télétravail alors que les conditions d'exercice le permettaient.

La crise, catalyseur des inégalités entre les femmes et les hommes ?

La crise sanitaire a impacté un très grand nombre de salariés dans l'organisation de leur travail. A peine un peu plus d'un Français sur deux (56%) estime qu'il a continué de travailler de la même manière qu'avant la crise. Un quart du panel sondé (24%) a en revanche dû s'adapter aux contraintes imposées par la crise. Ainsi, 8% des Français indiquent avoir réduit leurs heures de travail, en lien avec la baisse d'activité des entreprises et la mise en œuvre de l'activité partielle. 7% estiment au contraire avoir dû accroître leur temps de travail et la même proportion a été placée en chômage partiel. 2% du panel indique avoir perdu son emploi pendant la période.

impact du covid-19 sur la situation professionnelle



source : étude Randstad Employer Brand Research 2021 - France

randstad

Mais tous les Français n'ont pas été égaux face à la crise. Plus précisément, ce sont les Françaises qui ont payé le plus lourd tribut. L'enquête révèle qu'elles sont à peine plus d'une sur deux (52%) à ne pas avoir connu de changement majeur de leur rythme de travail, contre trois hommes sur cinq (61%).

1 Français sur 2 n'a pas peur de perdre son emploi

Bien que le nombre de demandeurs d'emploi se soit nettement accru pendant la crise, les Français restent relativement confiants quant à leur avenir professionnel : 53% d'entre eux ne craignent pas de perdre leur emploi en 2021. Malgré tout, le contexte épidémique et son impact économique reste un objet de préoccupation pour 22% des sondés qui s'inquiètent pour leur poste.

Cette inquiétude est plus répandue au sein de la jeune génération qui a connu une intégration difficile sur le marché de l'emploi et craint que d'éventuelles réductions d'effectifs la concerne en priorité. Ainsi, près du tiers des moins de 24 ans (32%) a peur de se retrouver au chômage cette année. Cette proportion chute à 16% pour les seniors (55 ans et plus).

Méthodologie

- L'étude Randstad *Employer Brand* mesure l'attractivité des entreprises auprès de 190 000 répondants dans 34 pays. Elle est réalisée par l'institut d'études Kantar pour Randstad N.V.
- En France, l'enquête mesure l'attractivité de 250 grandes entreprises opérant sur le territoire national. L'échantillon compte 7 906 personnes âgées de 18 à 65 ans. Il comprend des étudiants, des salariés et des chômeurs représentatifs de la population française (sexe, âge) avec une surreprésentation des 25-44 ans.
- Les interviews ont été réalisées au mois de janvier 2021. Les interviewés étaient sollicités par e-mail et invités à répondre à un questionnaire en ligne.

A propos du Groupe Randstad France

Le groupe Randstad France fait partie du groupe Randstad, numéro 1 mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2020 un chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros. En 2020, le groupe (15 000 collaborateurs, dont 3 500 au titre d'AUSY et 7 000 CDI-Intérimaires) aura délégué en moyenne 70 000 salariés intérimaires chaque semaine et recruté 25 000 professionnels en CDI/CDD, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Cinq des filiales du groupe Randstad France (Randstad, Randstad Inhouse, Expectra, Appel Médical et JBM) sont certifiées Top Employer

Retrouvez-nous sur :



www.grouperandstad.fr

[@GroupRandstadFR](https://twitter.com/GroupRandstadFR)



<http://resources.grouperandstad.fr>

[@resources_FR](https://twitter.com/resources_FR)

Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Miary Mahasoro : 06 99 64 67 77

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom

Tél. 01 46 34 60 60

Sonia El Ouardi : sonia.elouardi@wellcom.fr

Donna Clément : donna.clement@wellcom.fr

Rachel Housinou : rachel.housinou@wellcom.fr